

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA

L'an deux mille DIX NEUF,

Le VINGT HUIT FEVRIER à DIX SEPT HEURES TRENTE,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle de la Mairie sous la présidence de Jean-Louis DÉMELIN, Maire

Date de la convocation : 21 FEVRIER 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14 (jusqu'au point 3)
15 (à partir du point 4)
Ayant pris part aux délibérations : 16 (jusqu'au point 3)
: 17 (à partir du point 4)

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Louis DÉMELIN, Maire
Messieurs Michel SARRAN, Jean-Luc CARRERE, Mesdames Katell MATET, Marie Jeanne RIBOT (arrivée au point 4), adjoints, Messieurs, Mesdames Yvette IGLESIS, Bruno ROBERT, Jean-Michel LATUTE, Daniel VERGES, Michel RIFF, Martine PIERA, Natalie LUQUIENS, Nicole LESAVRE, Turenne CHAUSSE, Jean-Louis SARDA.
Absente excusée : Annick BAUDCHON.
Absent : Pascal TISSANDIER

Avaient procuration : Jean-Louis SARDA de Carole BRETON, Jean-Luc CARRERE de Jean – Claude CÔ.

DEL-2019-011- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019 POUR LA REALISATION D'UN BASSIN DE RETENTION ET RESEAU PLUVIAL DIT DES CANALETES – TRANCHE DE TRAVAUX N°2

Suite à l'accord préfectoral portant autorisation unique au titre de l'Article L.214-3 du Code de l'Environnement, en application de l'ordonnance N°2014-619 du 12 Juin 2014 pour la réalisation de réseaux d'eaux pluviales et d'un bassin de rétention, la commune projette de réaliser la deuxième phase de travaux en 2019.

En effet, l'exécution de ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel d'investissement. Les réseaux seront déployés le long du Boulevard Arago jusqu'au droit du croisement avec la Rue des Cabris. L'utilité de ce projet sera :

- de protéger des inondations par crue torrentielle d'occurrence quinquennale les biens et personnes situées dans le secteur d'Odeillo en interceptant les écoulements au niveau du Boulevard Arago avec un réseau de collecteurs appropriés,
- D'écarter les crues dans le Rec des Canaletes et de dépolluer par décantation au niveau du bassin d'orage les eaux de ruissellement avant rejet dans le milieu naturel.

La tranche de travaux 2019 consiste en la construction d'un réseau d'eaux pluviales depuis l'ouvrage d'entonnement existant en aval du boulevard Arago jusqu'au croisement de la rue des Joncs. Ce projet représente un linéaire de réseau de 490 ml sur les 1300 ml que prévoit le projet d'ensemble. Compte tenu de la nature de ces travaux, la commune est fondée à solliciter une subvention à l'Etat au titre de la D.E.T.R.

Le plan de financement serait le suivant :

REALISATION D'UN BASSIN DE RETENTION ET RESEAU PLUVIAL DIT DES CANALETES

<i>Désignation</i>	<i>MONTANTS</i>
Ingénierie	
Moe ACT	4 200,00 €
Moe PRO DET AOR	6 478.80 €
CSPS (estimation)	4 000,00 €
SOUS - TOTAL FRAIS DE MAITRISE D'ŒUVRE	14 678.80 €
Travaux	
Travaux bassin + busage	147 630,00 €
Marge pour imprévus 5%	7 770,00 €
SOUS - TOTAL TRAVAUX HT	155 400,00 €
TOTAL GENERAL TRAVAUX + INGENIERIE HT	170 078.80 €
TOTAL GENERAL DE L'OPERATION (TRAVAUX TTC + INGENIERIE TTC)	204 094.56 €
MONTANT DETR SOLLICITE 80%	136 063.04 €
AUTOFINANCEMENT COMMUNAL 20% € HT	34 015.76 €
AUTOFINANCEMENT COMMUNAL 20% € TTC	40 818.91 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- DONNE son accord pour solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR aussi élevée que possible,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette demande,
- MANDATE Monsieur Le Maire pour toutes démarches et signatures à cet effet.

Fait à FONT ROMEU ODEILLO VIA le 1 Mars 2019

Le Maire,
Jean-Louis DÉMELIN

